



Emploi paysagiste concepteur, ouvert aux jeunes diplômés

Etude de cas en recherche-action

Inscription paysagère du grand éolien en Allier : recommandations et perspectives pour la cohérence avec le patrimoine bâti

Niveau : Master en conception (paysagiste, architecte, urbanisme). Paysagistes DPLG et DEP prioritaires.

Durée : 4 mois, démarrage fin octobre/ début novembre 2020

Conditions : CDD. Rémunération selon grille indiciaire d'état, niveau ingénieur d'étude (1825,55€ salaire brut mensuel + 228,5€ de prime). Basé à l'ENSP, Potager du Roi, Versailles.

Candidature : CV et LM **à envoyer avant le 18 octobre 2020** à Auréline Doreau, chef de projet Chaire Paysage et Energie - a.doreau@ecole-paysage.fr, Bertrand Folléa, responsable Chaire Paysage et Energie - bfollea@gmail.com

Présentation de la Chaire Paysage et Energie

Créée en 2015 à l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage (ENSP), la Chaire Paysage et Energie a pour objet de développer des compétences nouvelles et partagées et de permettre de faire travailler ensemble acteurs de la transition énergétique et professionnels du paysage. Elle déploie ses activités sur 4 axes : la formation, les études et recherches, la création et la capitalisation/diffusion de ses travaux. Boralex, société productrice d'énergie renouvelable, est l'un des membres de la chaire paysage et énergie depuis 2018.

Contexte de la mission

Le développement éolien terrestre constitue l'une des solutions pour mettre en œuvre la transition énergétique en France. La Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE) parue fin 2018 annonce que le parc éolien terrestre doit plus que doubler pour atteindre les 35GW prévus par l'Etat pour 2028 (état des lieux de 13,7GW au 31 décembre 2017 soit 4.9% de la consommation énergétique française (source : FEE)). Dans cette optique, la contribution des départements français aux énergies renouvelables est importante, et diversifiée selon les caractéristiques territoriales. Aussi, si en Allier le potentiel de vent est moins élevé que dans les Hauts de France, il n'en constitue pas moins l'un des départements les plus favorables de la région Auvergne-Rhône-Alpes car les contraintes aéronautiques de l'armée sont moindres. Complémentaires à ceux déjà existants, des parcs sont donc envisagés avec des éoliennes de grand gabarit (supérieur à 180m de haut).

L'Allier est un département riche en patrimoine bâti : dès le Xème siècle, de nombreux châteaux sont édifiés par la noblesse locale puis par la bourgeoisie lors de la révolution industrielle. Les paysages de bocage associés à l'élevage, ceux de grandes cultures en Limagne, en passant par la montagne au sud-est, composent une diversité qualitative paysagère. A l'heure de la révision de l'atlas paysager de l'Allier et la mise en œuvre du SRADDET, quelle analyse paysagère proposer pour articuler éolien et richesse patrimoniale en Allier ?

Objectif de la mission

Dans une démarche de recherche-action par le projet, la mission qui vous est confiée est d'engager une réflexion et des recommandations paysagères au regard des problématiques paysagères et énergétiques sur l'éolien du département, avec une attention particulière au patrimoine bâti. A partir d'arpentages, de bibliographie, de relevés de terrain et d'entretien, vous fournirez des recommandations étayées sur les possibles paysages éoliens en Allier, en adéquation avec vos relevés autour des craintes de la population et des propriétaires de châteaux. Vous interviendrez en lien avec la DDT 03, engagé sur le renouvellement de l'atlas de paysage.

Un comité de pilotage (chaire / Boralex) guidera le projet, auquel pourront être associés la Région AURA, les ABF, ... Un paysagiste expérimenté accompagnera en compagnonnage le/ la chargé.e de mission.

Résultats attendus : un rapport avec les données graphiques, et un résumé 4 pages

Calendrier :

1^{ère} phase : octobre-novembre 2020

- Visites du terrain d'étude, rencontre avec Boralex et les parties prenantes.

2^{ème} phase : novembre-janvier

- Suite au premier comité de pilotage, élaboration de scénarii spatialisés.

3^{ème} phase : janvier 2020-février 2021

- Suite au dernier comité de pilotage, développement de l'un des scénarii, et rédaction du rapport final.